

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION À L'OCCASION DU CROSS USEP LE 13 OCTOBRE 2018

GOSIER, LE 5 OCTOBRE 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe la population qu'à l'occasion de la manifestation sportive cross de l'USEP de samedi 13 octobre, la circulation sera réglementée sur le parcours.

Parcours : Départ à 8h, plage de la Pointe de la verdure - rue Esnard - rue Roger Zami - Arrivée 11h au stade de Montauban.

- La circulation de tous les véhicules sera interdite à la rue Esnard pendant toute la durée de la manifestation.
- La vitesse de tous les véhicules circulant à la rue Roger Zami sera limitée à 30 km/h
- Le stationnement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit à la rue Esnard pendant toute la durée de la manifestation.